

- 1. ACCEPTATION DES TERMES ET CONDITIONS DE VENTE:** Toute commande par le Client d'un produit ou d'un service fourni par Lummus Corporation (« Lummus ») entraînera l'acceptation des termes et conditions ci-inclus (les « Termes et Conditions »), qui régiront les transactions entre Lummus et le Client. Ces Termes et Conditions ne seront pas supplantées par une quelconque clause qui pourrait être contenue dans le bon de commande du client ou dans tout autre document que le client soumettrait à Lummus à tout moment à moins d'un accord écrit de Lummus. Tout contrat résultant lie les parties ci-dessus, à l'exclusion de toute autre personne. Le Client ne peut en déléguer l'exécution, ni assigner ou transférer ses droits ou obligations en relation avec ces Termes et Conditions, sans l'accord écrit de Lummus.
- 2. ACCEPTATION DE LA COMMANDE:** Une commande d'équipement rédigée, soit sur un formulaire standard de commande Lummus, soit sur un bon de commande du client, n'implique pas Lummus tant qu'elle n'a pas été approuvée par écrit par une personne habilitée chez Lummus. Les commandes de pièces et services peuvent être placées et acceptées par accord écrit ou oral entre le Client et le bureau local de Lummus. Une fois acceptés par toutes les parties, la commande d'équipement, le bon de commande ou contrat, ainsi que tous les documents annexes, y compris ces Termes et Conditions, constituent la totalité du contrat de vente et d'achat des marchandises, articles, équipements, matériels et services en accord avec les documents cités précédemment (les « Marchandises »).

A moins que cela ne soit expressément établi différemment dans le contrat de vente, la cotation ou la facture pro forma, les prix Lummus n'incluent pas les frais de vente, d'utilisation, de douane, T.V.A. ou toute autre taxe nationale ou internationale. Le client sera seul redevable de telles redevances. Le manquement du paiement à Lummus des montants équivalents à de telles taxes par le Client lors du règlement de la facture initiale ne constituera pas une renonciation des droits de Lummus à facturer et collecter ceux-ci auprès du client. Le Client devra se soumettre aux règles et lois gouvernementales et se chargera d'obtenir tous les accords nécessaires, si besoin est, pour l'accomplissement de la livraison, de l'utilisation et de la vente des produits et systèmes et pour toute autre raison envisagée pour l'achat par le Client des produits et systèmes.

- 3. ANNULATION:** Les commandes de machines et pièces détachées ne pourront être annulées par le Client après achat de matériaux ou lorsque la fabrication a commencé, à moins d'un accord exprès du Client à payer toutes les dépenses engagées par Lummus ainsi qu'un raisonnable manque à gagner, tout ceci déterminé par Lummus.
- 4. PAIEMENT/RECouvreMENT:** Le Client accepte de régler rapidement les factures dues en accord avec les termes précisés dans la commande. Toute somme non réglée durant la période prévue sera majorée du plus faible des taux suivants : 1,5% par mois (18% par an) ou le taux maximal autorisé par la loi. Dans le cas où le Client omet de régler une expédition lorsque celle-ci est due, ou si le compte du Client devient de toute autre manière défaillant, Lummus peut, de son propre chef, soit résilier le contrat, soit refuser de livrer ou d'expédier les marchandises relatives à cette commande ou à toute autre commande jusqu'à cette défaillance soit acquittée sans préjudice à tout autre droit éventuel de Lummus. Au cas où la situation financière du Client deviendrait non satisfaisante pour Lummus, des paiements comptants ou garantis à la satisfaction de Lummus seront demandés pour les livraisons futures ou pour les marchandises livrées à cette date. Le Client acceptera de payer tous les frais de recouvrement, y compris des frais raisonnables d'avocat. Lummus gardera un droit de propriété sur les Marchandises jusqu'au recouvrement en totalité des sommes dues. Le « recouvrement en totalité » inclura tous montants dus à Lummus par le Client, relatifs aux Marchandises, y compris mais non limité à la valeur des Marchandises elles-mêmes, ainsi que toutes les taxes, droits de douane, frais de livraison, surcharge pour paiement différé ou pénalités, et tout autre montant dû par le Client à Lummus, associé de quelque manière que ce soit aux Marchandises.
- 5. RESPONSABILITE:** Lummus ne sera en aucun cas tenu responsable vis-à-vis de toute autre partie ou de son bénéficiaire pour toute perte de profit, diminution en valeur, ou dommages accidentels, indirects, consécutifs, spéciaux, imposés à titre exemplaire ou punitif, découlant ou se rapportant à ce contrat, ni pour les performances ou le défaut de celles-ci ou autre motif stipulé ou non dans le contrat, tort, stricte responsabilité, ou autre motif juridique. De tels dommages comprennent, mais sans limitation: perte de profits; perte de biens ou de revenus; perte d'usage d'articles commandés ou de tout équipement associé; coût du capital; coût de tout équipement de substitution, installation ou service ; arrêt de production ; revendication d'une tierce partie, y compris des clients du Client ; dommage de biens ou blessure de personne.

Lummus ne fait état d'aucune conformité des Marchandises en rapport à des standards particuliers de sécurité ou des demandes particulières du Client. Il est de la responsabilité du Client/utilisateur final de déterminer les besoins et d'installer tous les capotages de sécurité et tout dispositif de sécurité électrique et de contrôle, ainsi que de tout autre équipement de protection nécessaire pour assurer la sécurité des employés du Client, des clients du Client et du public en général de se mettre en conformité avec les lois et règlements en application sur les plans local, fédéral et national.

Le Client accepte d'indemniser et de tenir Lummus Corporation sans limite de temps à l'écart de toute plainte, procès, ou demande d'une tierce partie, quelle qu'elle soit, prétextant un défaut de garantie, la fiabilité des produits, ou des blessures corporelles liées à l'utilisation ou au fonctionnement des dits équipements.

Le Client /utilisateur final sera tenu responsable pour fonctionnement en toute sécurité des Marchandises fournies dans le cadre de ce contrat et acceptera d'indemniser et de tenir Lummus à l'écart de toute plainte, procès, ou demande du fait de personnes blessées ou suite à des dommages matériels causés par l'utilisation inappropriée des dites Marchandises, sans tenir compte des instructions opératoires fournies par Lummus, des pratiques de fonctionnement prudentes, ou par la modification, suppression ou non utilisation des dispositifs de sécurité fournis par Lummus.

La complète responsabilité de Lummus pour pertes et dommages, quels qu'ils soient, et quelle qu'en soit la cause (soit un terme du contrat, négligence, stricte responsabilité, tort divers, ou autre) n'excédera pas le prix d'achat des Marchandises à l'origine du problème. Le Client accepte d'indemniser Lummus pour toute réclamation dépassant ce montant.

Il est essentiel de tenir Lummus informé en permanence du lieu et de l'identité du propriétaire des Marchandises fournies ci-dessous. En conséquence, si la dite Marchandise est vendue, déplacée ou détruite, le Client est requis d'en informer Lummus en précisant le nom du nouveau propriétaire éventuel et le nouveau lieu d'installation.

- 6. LIVRAISON (EXPEDITION):** La livraison par Lummus des Marchandises mentionnées dans ce contrat est complète quand les Marchandises sont mises à disposition du Client ou de l'agent du Client en accord avec les incoterms établis dans le contrat, la cotation ou la facture pro forma. Lummus se réserve le droit de faire des expéditions partielles et d'émettre des factures sur base des envois partiels.

Toute livraison est Ex-usine, Savannah, Georgia ou lieu de fabrication, à moins qu'elle ne soit spécifiée autrement dans le contrat. Dans le cas où le montant du contrat inclut les coûts de fret, ceux-ci ne sont garantis que dans la mesure où Lummus contrôle l'acheminement du matériel, et si le Client requiert un acheminement plus onéreux, la différence sera payée par le Client.

Les dates d'expédition sont à titre indicatif et basées sur la réception rapide de la part du Client du premier acompte, de la confirmation du financement de la commande, et de toutes les informations nécessaires ainsi que l'approbation des plans.

7. **DEFAUT D'EXPEDITION** : Toute réclamation pour éléments manquants, perdus ou endommagés durant le transport, et relative aux Marchandises, machines et/ou pièces, doit être faite au plus tard trente (30) jours après réception des marchandises.
8. **GARANTIE**: La garantie applicable sur les Marchandises est limitée à ce qui suit: machines et pièces sont fabriquées avec un matériau de qualité et leurs performances sont conformes dans la mesure où elles sont entretenues et utilisées par un personnel compétent, cependant la garantie sur les Marchandises non fabriquées par Lummus est limitée à la garantie fournie par le fabricant. La défaillance d'un tel article par rapport à la garantie susmentionnée n'affectera en aucun cas ce contrat ou les notes, contrat de vente, ou les garanties de paiement fournis en accord avec ce document. Il est clairement entendu et compris que la garantie est donnée sous les conditions suivantes : 1) que les Marchandises sont installées conformément aux instructions fournies par le fabricant ; 2) que les Marchandises sont utilisées selon les recommandations du fabricant et en accord avec les principes fondamentaux de l'ingénierie; 3) que les Marchandises ne seront pas intégrées à du matériel et/ou des pièces incompatibles, ni par le Client, ni par une tierce personne ; et que 4) tous les termes du contrat, y compris le paiement en totalité, ont été pleinement remplis par le Client. **Tout manquement de la part du Client à se soumettre aux Termes et Conditions ou aux conditions de la commande ou du contrat rendra nulle toute garantie.**

**EN DEHORS DES TERMES SPECIFIQUES HAUT, LUMMUS N'ACCORDE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, CONCERNANT TOUT AUTRE DOMAINE, Y COMPRIS LES CONDITIONS DES MARCHANDISES, PRODUITS ET DISPOSITIFS, LEUR COMMERCIALISATION, OU LEUR ADAPTABILITE A TOUTE UTILISATION PARTICULIEREE. LUMMUS REFUSE TOUTE GARANTIE DE CE GENRE.**

9. **PERIODE DE GARANTIE DU MATERIEL**: Les machines **neuves** fabriquées par Lummus seront garanties pour la durée de: a) la première saison de fonctionnement sans excéder 100 000 balles; b) six (6) mois après le début du fonctionnement commercial des équipements ; ou c) douze (12) mois après la livraison, l'échéance la plus courte étant prise en considération. Les machines d'**occasion** et leurs composants vendus « **en l'état** » ne sont pas garantis, à moins d'un accord écrit. Toutes les pièces d'usure et/ou consommables sont couvertes par la période de garantie pièces et services ci-incluse.
10. **PERIODE DE GARANTIE SUR LES PIECES ET PRESTATIONS** : La garantie sur les pièces et intervention sur site est limitée à quatre-vingt dix (90) jours à partir de leur installation ou de la fin des prestations. En aucun cas les pièces détachées ne seront garanties au-delà de six (6) mois après leur livraison. Pour les pièces d'usure dont la durée de vie normale n'excède pas quatre vingt dix (90) jours, la période de garantie sera la durée de vie normalement acceptée pour ces dites pièces (déterminée à la seule discrétion de Lummus).
11. **RECOURS**: Au regard de chacune des garanties de Lummus, la responsabilité de Lummus est limitée exclusivement à la réparation et/ou au remplacement par Lummus de la (ou des) machine(s) ou pièce(s), ou du remboursement de la (ou des) dite(s) machine(s) ou pièce(s) (suivant l'option donnée par Lummus). Toute modification, transformation ou réparation (faite ou tentée) par le Client ou une tierce partie sur la (les) machine(s) ou pièce(s) sans l'accord expressément écrit de Lummus, annulera toutes les garanties. Lummus ne sera pas responsable des coûts des modifications, transformations ou réparations non autorisées.
12. **REGLES DE RETOUR DES MARCHANDISES**: Aucune Marchandise ne doit être renvoyée à Lummus sans l'accord exprès écrit de Lummus sous la forme d'une Autorisation de Retour du Matériel (RMA). Les Marchandises retournées sans référence à une RMA Lummus seront refusées et renvoyées à l'expéditeur aux frais de celui-ci. Les pièces retournées doivent être envoyées à l'adresse de Lummus spécifiée sur la RMA.

Toute demande de retour de Marchandise doit être faite dans les 30 jours qui suivent la réception de la marchandise par le Client. Aucune RMA ne sera établie pour une Marchandise détenue depuis plus de 30 jours. La Marchandise doit alors être retournée et reçue par Lummus dans les 30 jours (60 jours pour les Clients étrangers) qui suivent l'émission de la RMA afin de recevoir un avoir. Les pièces standards en stock seront créditées au prix payé, moins un coût de restockage/traitement pouvant aller jusqu'à 20%, une fois reçues par Lummus et inspectées et admises comme étant en bon état et neuves.

**Les commandes spéciales de pièces ou les montages faits sur commande ne peuvent être renvoyés.**

13. **CONSULTANT SUR SITE**: Sauf notification clairement spécifiée, le montage et la mise en route des équipements sont à la charge du Client. Si le Client désire le conseil et l'appui technique d'un Consultant sur Site au cours du montage, réglage ou mise en route des machines, ou s'il est nécessaire de fournir ses services après installation, le Client sera facturé en conséquence à un taux journalier mutuellement accepté. Par ailleurs, le Client s'engage à payer les frais d'hébergement, de voyage, et autre frais indispensables, tels que le transport d'outillage. Cette prise en charge continuera jusqu'à ce que le Consultant sur Site revienne à l'usine Lummus ou autre base de départ équivalente. Lorsque le Client est assisté par un Consultant sur Site fourni par Lummus, que ce soit inclus dans le contrat de fourniture, où à la demande expresse du Client, le Client doit fournir tout le personnel qualifié et non qualifié nécessaire, les outils, accessoires et matériel de levage pour la manutention, le montage ou le fonctionnement dans les règles et en sécurité sans engager la responsabilité légale de Lummus. Le Client se verra appliquer un tarif spécial pour les heures supplémentaires en jour de semaine et pour les services les samedis, dimanches et jours fériés.
14. **INFORMATIONS TECHNIQUES**: Le Client accepte que les plans Lummus, caractéristiques, mode d'emploi et autres documents techniques, ainsi que les informations qu'ils contiennent, sont la « Propriété Intellectuelle » exclusive de Lummus et ne seront utilisés que dans le seul but d'évaluer la proposition de Lummus ou, si les Marchandises sont achetées, pour l'installation, le fonctionnement et l'entretien des équipements pour lesquels les Marchandises ont été commandées. Le Client ne devra s'accorder aucun droit ou intérêt à la Propriété Intellectuelle autre que les droits qui lui sont accordés par cet accord. Le Client ne pourra contester ou aider une tierce partie à contester les droits de Lummus à la Propriété Intellectuelle. Le Client ne prendra aucune action, ou n'omettra de prendre aucune action susceptible de mettre en cause la Propriété Intellectuelle.

Tout dessin fourni avec une offre est approximatif et transmis dans le seul but de montrer une vue de principe, arrangement avec dimensions approximatives du matériel fourni. La documentation spécifique à la commande (plans d'implantation, caniveaux et plans électriques, ainsi que la documentation machine/manuel) sera fournie au moment voulu après acceptation de l'offre. Les travaux ne seront pas engagés sur la base des plans provisoires. Toute information technique et documentation, quelles qu'elles soient, devront rester en possession du Client uniquement, et ne pourront être transmises, directement ou électroniquement, à toute tierce partie sans le consentement écrit de Lummus. Toute Propriété Intellectuelle de la sorte, plans, données techniques et documentation, sous n'importe quelle forme, sera considérée comme Information Confidentielle.

15. **CONFIDENTIALITE** : Le Client accepte de garder confidentielle toute information concernant Lummus que le Client reçoit dans le cadre de ses tractations avec Lummus (« Informations Confidentielles »), et le Client ne divulguera de telles informations qu'à ses cadres ou employés susceptibles d'être informés. De plus, il avertira ces cadres et employés du caractère confidentiel de telles informations et des limitations de leur utilisation. Le Client ne divulguera pas et ne permettra pas la divulgation, la transmission ou la publication de toute Information Confidentielle à quiconque, et n'utilisera pas une telle information au profit d'une autre personne (en particulier, mais non exclusivement, les concurrents de Lummus). L'Information Confidentielle inclut, sans y être limitée, les Marchandises, le matériel, les plans, les caractéristiques, les modes d'emploi, les documents techniques, l'outillage, les moules, l'emballage, la conception, les formules, les business plans, les projections financières, les plans stratégiques, les organigrammes, les techniques commerciales, les stratégies de commercialisation et promotion, et les

possibilités de terme de tout engagement, de prix et/ou quantités de vente. L'Information Confidentielle doit aussi inclure toute donnée de prix, quelle qu'elle soit, transmise au Client, y compris, mais non exclusivement, les cotations, estimatifs, facturations, commandes, ainsi que tout autre document ou information écrite ou orale comprenant ou négociant le prix de toute Marchandise Lummus. Le Client accepte que l'Information Confidentielle reste la propriété de Lummus. Les restrictions précédentes ne s'appliquent plus dans la mesure où une information (i) est tombée dans le domaine public (sauf si c'est le fait d'une divulgation ou d'une négligence du Client), (ii) est portée à la connaissance du Client, à une date antérieure à celle portée sur ce document, par des sources non sujettes aux obligations de confidentialité vis-à-vis de Lummus, ou (iii) doit être divulguée dans le cadre d'une convocation au tribunal ou autre procédure juridique, dans la mesure où le Client a donné à Lummus un préavis suffisant de manière à ce que Lummus puisse prendre des mesures de protection adéquates en relation avec l'utilisation et la divulgation d'une telle information dans de telles circonstances. L'application de cet Article 15 reste valide tant que l'Information Confidentielle est de nature confidentielle ou propriétaire. Le Client se doit de traiter toute Information Confidentielle avec autant de soin que ses propres informations confidentielles. En aucun cas, le Client ne lui accordera moins qu'une précaution raisonnable. Dans le cas d'une confirmation, d'une annulation ou d'une suspension d'une commande ou d'un accord, le Client retournera à Lummus toute Information Confidentielle, y compris les copies des celles-ci faites par le Client. Le Client reconnaît et accepte que toute défaillance de ses obligations de confidentialité précisées plus haut puisse être nuisible aux intérêts commerciaux de Lummus et que Lummus sera habilité à prendre les mesures juridiques nécessaires afin de se protéger et de réparer tous dommages encourus et conséquents, y compris les frais et dépenses, notamment les frais d'avocats, résultant d'une telle défaillance.

**Indépendamment de tout autre disposition de ces Termes et Conditions, Lummus se réserve le droit de requérir une ordonnance restrictive, une injonction préliminaire et/ou toute autre forme de recours équitable ou provisoire pour imposer l'application des dispositions des Articles 14 et 15.**

16. **FORCE MAJEURE:** Si l'aptitude de Lummus à remplir ses obligations est restreinte, retardée ou empêchée en totalité ou partiellement par un événement ou une condition non raisonnablement contrôlable par Lummus ou ses fournisseurs, à savoir, mais non limité à, catastrophes naturelles, guerre, manifestations civiles, grève, retard dans les transports, ou par toute loi, règle, réglementation, ordre, ou toute autre action d'une quelconque autorité publique, Lummus sera excusé, déchargé, et délivré de ses prestations dans la mesure où ces prestations sont devenues ainsi limitées, retardées ou empêchées, sans moyen fiable. Dans le cas de tels retards, le délai de livraison sera prolongé d'une période de durée égale à celle perdue en raison des retards.
17. **ARBITRAGE:** Toutes questions, quelles qu'elles soient, différences, controverses, réclamations, ou litiges en relation avec toute commande Lummus, toute vente et achat de n'importe quelle Marchandise (telle que défini plus haut), ou ces Termes et Conditions seront finalement tranchés en accord avec les règles en vigueur du CPR Institute pour l'arbitrage des litiges commerciaux (CPR Rules) par trois (3) arbitres indépendants et impartiaux. Tout jugement sur un dommage rendu par les arbitres pourra être entériné par toute cour d'état ou fédérale sise dans le comté de Chatham, Georgia. La partie désirant un arbitrage devra ainsi en notifier l'autre partie par écrit, selon les règles susmentionnées et une telle notification sera accompagnée du nom de l'arbitre choisi par la partie ayant produit une telle notification. Un second arbitre sera choisi par l'autre partie, et le troisième arbitre, qui sera nommé président du jury d'arbitrage, sera appointé en conformité avec le règlement CPR. Si l'une des parties néglige de choisir un arbitre et d'aviser l'autre partie de son choix, par écrit, dans un délai de sept (7) jours après réception de la notification écrite de celle-ci de recourir à un arbitrage, le second arbitre sera choisi en accord avec le règlement CPR. Tous les procès-verbaux de l'arbitrage seront détenus à Savannah, Georgia, U.S.A. L'arbitrage est le seul recours légal exclusif des parties à toute controverse, et cette clause d'arbitrage sera analysée en accord avec les lois de l'état de Georgie, U.S.A., sans référence au choix des principes juridiques, et sera jugé comme étant une soumission obligatoire à l'arbitrage sous les dispositions des dites lois.
18. **LOI DETERMINANTE:** La validité, établissement et exécution de ces Termes et Conditions seront régis par et analysés en accord avec les lois de l'état de Géorgie, sans référence au choix de principes juridiques. Chacune des parties, sujette aux dispositions de l'Article 17 de ces Termes et Conditions, consent irrévocablement à l'exclusive juridiction et situation des cours fédérales et d'état situées dans le comté de Chatham, Georgia, en toute action relative à ce document ou découlant du sujet traité. Dans l'éventualité où une disposition ici présente serait reconnue par un tribunal compétent comme étant contraire à la loi, les dispositions restantes de ces Termes et Conditions demeureront en vigueur et plein effet.

**Note:** En cas de litige, toute référence sera faite à la version originale en langue anglaise des Termes et Conditions, disponible sur le site web [www.lummus.com](http://www.lummus.com)